

COMMUNIQUÉ

# LA NOTE DE DI RUPO

## Non à la capitulation et au bricolage !

Depuis que le formateur a déposé sa note, la plupart des observateurs ont vanté son courage. Vraiment, à les entendre, DI RUPO était devenu l'homme providentiel pour la formation d'un nouveau gouvernement.

Passé cette phase d'enthousiasme démesuré, regardons de plus près cette note.

En fait, elle comprend deux volets importants et deux autres plus accessoires.

1. Le premier a trait à Bruxelles et à l'arrondissement de BHV.
2. Le second concerne les économies et les nouvelles recettes.
3. Les troisième et quatrième concernent le transfert des compétences et quelques remèdes sur le fonctionnement de l'État.

### **1. Bruxelles et l'arrondissement de BHV**

**1.1. BHV.** C'est vrai qu'il faut du courage pour abandonner, comme le formateur le fait, une minorité de 80.000 Francophones ; en fait, DI RUPO échange la scission de l'arrondissement de BHV contre le maintien du droit de vote pour les Francophones des six communes à facilités. Il échange donc une concession contre ce qu'il a déjà !

Comme nous l'avons déjà écrit, la scission de BHV ne concerne pas uniquement les droits individuels, mais préfigure la fixation des frontières internationales. Une fois que BHV sera scindé, en tout cas comme le propose la note du formateur et sans maintien des droits des Francophones, les frontières seront pratiquement acquises et permettront à la Flandre de les revendiquer en cas de séparation. Dans ce cas, Bruxelles sera complètement enclavée, aura perdu ses liens avec son hinterland et tout lien possible avec la Wallonie. C'est donc le projet d'un État francophone viable qui est compromis par la scission pure et dure de BHV.

C'est donc faire preuve d'une incommensurable naïveté que de négocier des frontières internationales dans un cadre national ; c'est également faire preuve de lâcheté d'abandonner à leur sort une minorité substantielle de 80.000 personnes, soit près de 2 % des 4.500.000 Francophones.

En résumé

- L'arrondissement est scindé et les frontières sont donc confirmées ;
- les droits électoraux des 80.000 Francophones passent à la trappe ;
- l'avenir d'un État francophone viable est compromis.

Et pour le prix de ces concessions majeures, les Francophones obtiennent quelques lentilles comme l'intervention de la Cour constitutionnelle dans la nomination des bourgmestres des six communes à facilités.

Pire, les droits administratifs des Francophones sont désormais réduits puisqu'ils devront maintenant faire une déclaration tous les six ans pour maintenir leur droit alors que, à l'occasion du renouvellement de la carte d'identité tous les cinq ans, les citoyens de Bruxelles et des communes à facilités choisissent leur langue.

C'est donc une capitulation en rase campagne que le formateur DI RUPO propose et que le PS et ÉCOLO applaudissent !

## **1.2. Bruxelles**

En ce qui concerne Bruxelles, on peut dire que le formateur maintient le statu quo. Les Flamands gardent donc leurs rentes de situation (quasi-parité au gouvernement bruxellois, représentation FIXE de 17 députés sur 89 au Parlement bruxellois), mais Bruxelles obtient un refinancement important. Si ce dernier point est intéressant, n'oublions jamais que dans un processus de séparation, ce refinancement sera d'office accordé puisque les 250.000 navetteurs néerlandophones ne paient pas leurs impôts à Bruxelles et qu'ils devront d'une manière ou d'une autre contribuer au financement de Bruxelles. Rappelons qu'en droit international, ces impôts sont payés sur le lieu de travail (Bruxelles) et non sur le lieu de résidence (en Flandre).

Le formateur parle également de l'assouplissement des lois linguistiques dans les communes, mais tout en garantissant la parité dans les emplois de direction alors que Bruxelles compte maintenant plus de 90 % de Francophones.

Comme le GERFA l'a toujours défendu, c'est la règle du bilinguisme des services et de l'unilinguisme des agents qui doit être privilégiée et qui impose à l'administration de s'organiser pour servir les usagers dans leur langue.

Pour le reste, il s'agit de répartir les emplois en fonction du volume des affaires et de supprimer les rentes de situations douteuses comme la parité aux emplois de direction.

Bref, pour Bruxelles, les avancées sont extrêmement légères et en tout cas elles ne justifient en rien l'abandon de BHV et le maintien des rentes de situation exorbitantes de l'appareil politique flamand.

## **2. Économies et recettes nouvelles**

Force est de constater que le deuxième volet est important et associé, nous affirme-t-on, économies et nouvelles recettes.

Tout d'abord, relevons que la Belgique est un des États les plus taxés au monde, après la Suède, et qu'il ne convient pas d'augmenter les prélèvements fiscaux dans le cadre des recettes ordinaires. De nouveaux prélèvements fiscaux n'ont de sens que s'ils contribuent à de nouveaux investissements.

Ce n'est pas l'option prise par le formateur qui allie des économies souvent homéopathiques avec de nouvelles taxes souvent excessives ou idéologiques. On ne trouve rien dans la note

sur la suppression des doublons, le cout de la réforme COPERNIC avec ses centaines de managers surpayés, la gestion des bâtiments administratifs et leur vente à l'encan, la remise en question des dotations aux membres de la famille royale, sinon par le gel de leurs augmentations pendant deux ans.

De plus, tant pour les économies que pour les nouvelles taxes, aucun calcul sérieux n'est effectué ou même ébauché, ce qui rend les propositions relativement peu sérieuses.

La note de DI RUPO n'est donc pas convaincante et s'inscrit dans le système belge qui consiste à soutenir un appareil politico-administratif de plus en plus couteux sans jamais le remettre en question.

### **3. Le transfert de compétences**

En fait, cette énième réforme de l'État a pour objet de transférer une part importante des recettes, mais non les compétences correspondantes. En résumé, on transfère donc des guichets de paiement.

Le GERFA sait que le transfert de compétences est un exercice délicat et qu'il faut être particulièrement vigilant. Mais le GERFA sait également que le transfert des guichets de paiement n'apporte aucune plus-value substantielle et crée au contraire des doublons puisque les systèmes sont souvent multipliés par trois.

### **4. Le manque de vision**

DI RUPO reste muet sur le fonctionnement de l'État. Alors que l'administration fédérale est dans un état préoccupant depuis la réforme COPERNIC, le formateur ne propose aucun remède ou aucune réforme de la gestion des services publics ; la note se limite souvent à quelques déclarations de bons principes.

### **Conclusion**

Contrairement à ce qui a été affirmé, la note de DI RUPO n'est pas courageuse, car elle constitue une véritable capitulation pour les Francophones qui deviendraient le seul peuple du monde à abandonner sa minorité sans coup férir et en l'échangeant contre de l'argent !

Par ailleurs, cette note fait la part belle à des recettes nouvelles sans remettre en cause des dépenses inutiles ou parasitaires et sans analyser le poids de l'appareil politico-administratif belge.

Enfin, cette note ne développe aucune vision d'avenir et s'inscrit dans un conservatisme stérile et couteux.

**Le Bureau du GERFA  
12 juillet 2011**